Bulletin Municipal semestriel
Janvier 2024 N° 67

Creissels Info

Vie communale
Pages 2 à 10

Vie associative
Pages 11 à 17

Culture
Pages 18 à 19

Patrimoine
Page 20

Communauté
Pages 21 à 22

Etat civil
Page 23

Tribune de l'opposition
Page 23

Bloc-notes
Page 24

Chers Creisselloises et Creissellois,

L'année 2023 est arrivée à son terme, la température a considérablement baissé et les journées ont raccourci.

Le réaménagement et le nettoyage du Pesquié ont été réalisés pendant la période sèche, ce qui a permis aux entreprises d'effectuer les travaux en respectant le cahier des charges. Beaucoup d'entre vous , et principalement les riverains, ont suivi avec attention cette mise à nu de l'étang. Votre participation s'est avérée constructive et vos avis ont été pris en compte ; un bel exemple de démocratie participative. Que chacun soit remercié pour sa contribution.

Les « corses » sont unanimes, notre Pesquié et son environnement sont des plus agréables.

D'où vient cette appellation ? Pourquoi les habitants de Creissels sont-ils également nommés « les Corses » ?

Bernard Maury, dans son ouvrage « Si Creissels m'était conté ... » nous explique que cette expression remonte au 19ème siècle. Les Creissellois apportaient dans les mégisseries le tan, issu du broyage de l'écorce de chêne dans les moulins du village, afin qu'il soit utilisé pour la transformation des peaux en cuirs. Il indique que les ouvriers de ces mégisseries accueillaient les livreurs de tan en criant « voilà l'écorce » et qu'au fil du temps, cette expression s'est transformée pour annoncer, non plus l'arrivée du tan, mais celle des Creissellois (« voilà les Corses »).

Avant de vous présenter mes voeux et de vous souhaiter un bon Noël, je tiens à préciser que la Mairie n'encourage aucun démarchage. Personne ne peut se prévaloir d'un accord de la Mairie afin de réaliser du porte à porte, afin de vous vendre tel ou tel produit/service. Soyez vigilants.

Je vous souhaite un bon Noël et une bonne année à toutes et à tous.

Le Maire

Bonne année 2024 !

Puisse cette saison des fêtes être un moment de paix, de gratitude, de partage et de tolérance. Que cette nouvelle année soit à la hauteur de vos attentes. Qu'elle soit porteuse de santé, de réussite, de bonheur et de prospérité. Que la joie soit au rendez-vous dans vos voeux et dans ceux de vos proches.

L'ensemble du Conseil Municipal vous souhaite une très belle et heureuse année 2024 à vous et à vos proches.

*****

Concours de photographie 2024

Un concours de photographie est lancé sur la commune de Creissels, alors à vos appareils !

Quelques règles : des photographies de Creissels ou à partir de Creissels, pas de personne.
Les trois meilleures photographies seront imprimées dans le prochain bulletin et seront imprimées sous forme de poster et mise dans le hall de la Mairie.

Envoyez vos photos à : veronique.gandolfi17@gmail.com avant le 1er juin.

*****

Ce bulletin municipal a été préparé par la commission culture et communication composé de : Roger Boudes, Jean Louis Calvet, François Diaz, Véronique Gandolfi, Daniel Neuville, Gilbert Rivière, et la participation du secrétariat de Mairie.

Impression : Imprimerie IMAP – 12 boulevard Raymond VII - 12100 Creissels.

Le Pesquié de Creissels : suite et fin de sa rénovation

Après de nombreuses vicissitudes incluant : - une pêche électrique pour sauver plus 60 truites Fario relâchées au Tarn sous la cascade du ruisseau ; - la vidange complète et le curage des sédiments, près de mille mètres cubes, accumulés en 40 ans de fonctionnement, le dernier curage mécanique ayant eu lieu en octobre 1983 ; après la rénovation des murs existants et la construction d'un mur en Tuf du village et après un travail de végétalisation orchestré par l'école de pêche, dont les jeunes sont intervenus lors d'une baignade dans le lit du bassin pour accueillir le retour des truites et des vairons, **notre Pesquié renait le 21 octobre 2023**.
Les pluies de novembre et décembre ont également permis un remplissage rapide et le cygne * et les cols verts ont retrouvé leur bassin et leur environnement pour le plaisir de toutes et tous.
* malheureusement le cygne est mort le 22 novembre, certainement de vieillesse (plus de 25 ans).

Pour l'historique, mentionnons que ce projet a été réalisé dans les délais impartis et dans le budget réservé et voté par la commune. Nous remercions les riverains de leur patience, les Bateliers et M. Austruy pour le prêt de bateaux et de terrain, le personnel municipal et les élus qui ont soutenu le projet, le maitre d'œuvre (Aveyron Ingénierie), les entreprises qui ont réalisées un travail remarquable (Ladet et Lafrasni), le Syndicat Tarn-Amont, la DDT et l'école de pêche et son moniteur, qui nous ont apporté leurs expertises et enfin la météo, clémente jusqu'au dernier jour.

Perspectives : les 3 P : Pisciculture-Pédagogie-Paysage

Dans les premiers mois de 2024, nous rechercherons un couple de jeunes cygnes, les jeunes de l'école de pêche alimenterons en poissons le Pesquié et le ruisseau de Cabrières (ou des Cascades). La passerelle bénéficiera d'une jouvence et sera poncée, traitée et le platelage remplacé par les employés municipaux. L'école de pêche et l'APPMA millavoises poursuivront vers la source de l'Homède l'aménagement **Piscicole** du ruisseau. L'école primaire de Creissels sera associée par un projet **Pédagogique**. L'Office de Tourisme et l'association « Pêche et Nature des Gorges » baliseront un parcours de découverte depuis le Pesquié jusqu'au Cascades. La commune accompagnera les intervenants et aménagera ce parcours **Paysager**.

Alors profitez de cette fin d'année pour aller vous promener dans notre centre ancien et n'hésitez à photographier et faire connaitre notre Pesquié rénové.

Jean Louis Calvet, Maire, et Gilbert Rivière, Conseiller.

Quelques photographies du Pesquié entre histoire et 2023

Le « Pesquier » retrouve son lustre d'antan

Au fil des années, des limons se sont accumulés dans le lit du ruisseau des Cascades et ont ainsi littéralement obstrué le secteur dénommé « Le Pesquier », situé au centre du bourg.

La municipalité a donc décidé d'entreprendre les travaux de curetage de ce bassin qui alimentait naguère la mégisserie située en aval.

Une vanne disposée sur la chaussée rénovée permettra à l'avenir un nettoyage efficace et régulier de ce plan d'eau.

L'embellissement de ce quartier profitera, espérons-le, à tous les Creisselois et aux pêcheurs assurément. Voici une image des travaux en cours.

7/10/1983

Conseil municipal

Le conseil s'est réuni le 3 octobre à 21 heures sous la présidence de M. Garlenc, maire. Absente, Mme Pons, excusée.

A l'ordre du jour :

—Approbation du compte administratif : après lecture des différents chapitres et justifications faites sur divers points, l'ensemble du conseil approuve la balance générale du compte administratif qui laisse apparaître un solde positif de 317.340,21 francs. Les dépenses ayant été de 6.159,.027,90 francs et les recettes de 6.476.368,14 francs.

—Compte rendu des prix de revient : la clôture de chaque opération importante (école,

Plusieurs propositions ont été faites pour un autre local (salle de réunions au-dessus de la Mairie, salle de couture). L'accès par des escaliers difficiles, l'impossibilité de séparer un coin repos, l'exiguité de la salle, ont empêché de donner une suite favorable à ces offres.

La garderie étant une gestion municipale ne peut fonctionner dans une école mais obligatoirement dans un local de la Mairie.

Aussi dans l'aménagement qui doit intervenir prochainement dans les anciennes salles de classe, une priorité va être donnée pour trouver une solution favorable à ce problème.

Nos élus, avant de se retirer, adressent leurs félicitations à

Compostage

Les changements climatiques et la transition énergétique doivent nous inciter à changer nos habitudes. Pour ce faire, un cadre réglementaire et législatif permet également de contrainte, d'encadrer et de guider les concitoyens. Ce qu'il faut noter et retenir c'est qu'à partir du 1er janvier 2024, nous devrons trier et valoriser nos déchets végétaux. Chose facile lorsqu'on a un jardin, mais beaucoup moins si on habite un appartement ! L'Ademe met à disposition sur son site web, les informations nécessaires pour réaliser un bon compostage : https://expertises.ademe.fr/economie-circulaire/dechets/passer-a-laction/valorisation-organique/compostage.

Mais à Creissels, depuis la mi-juin 2023, les habitants du quartier du Moulin Haut ont à leur disposition un site de compostage partagé. Dans ce site il faut déposer : épluchures, fruits et légumes abîmés, marc de café, coquilles d'œufs écrasées, fleurs fanées, petits morceaux de carton : toutes ces choses se compostent en quelques mois et donnent un bon terreau utilisable dans les jardinières et plantations.

Afin de célébrer le premier bac d'apport plein mi-novembre, Jean-Louis Calvet a réuni pour un moment de convivialité, les habitants, et Mme Coralie Py de la Communauté de Communes. Alexandre Raoux et Ludo Calla, les employés municipaux, ont transvasé le contenu du bac d'apport dans le bac de maturation. Cette opération a permis de constater de la grande qualité du compost en cours.

Marina Maindron et Françoise Denis, de l'association Causses Compost qui a œuvré pour la réhabilitation du site, ont apporté des précisions sur la gestion du site et les petites bêtes qui participent à la décomposition des végétaux. Des utilisatrices régulières du site ont pu rencontrer deux jeunes Creissellois : Margot et Antoine, bénévoles, qui se sont proposés pour être référents de ce composteur. Ils participeront dès décembre prochain à une journée de formation gratuite mise en place par la Com-Com.

Dans quelques mois, le compost sera arrivé à maturation et nous organiserons une distribution de ce précieux « or noir » pour les jardins et balcons. En attendant, les habitants sont invités à utiliser le site et peuvent demander un petit seau, pour transporter leurs déchets, soit à la mairie, soit à Margot Galière.

D'autres lieux complémentaires seront être équipés courant 2024 afin de rapprocher les lieux de compostables des lieux de déposes de déchets.

N'hésitez pas à nous faire remonter vos idées, suggestions et proposez-vous pour devenir référent de site. Vous pouvez aussi contacter la communauté de Communes pour acquérir un bac de compostage individuel à mettre dans votre jardin ou un lombric-composteur à mettre dans votre maison ou appartement.

Nos poubelles noires deviennent plus légères, nos déchets deviennent des ressources !

Nous comptons sur vous !

Coordonnées des deux référents de site :

Margot Galière 06.70.25.72.48 - Antoine Mora 07.69.65.51.37

Ecole des Cascades

Après le départ de Mme Sophie Héran, notre école a accueilli en cette nouvelle rentrée scolaire une nouvelle directrice en la personne de Mme Sandra Deshayes qui arrive à Creissels après avoir passée 6 ans au Truel. Mme Sandra Deshayes avec l'équipe enseignante eu le plaisir de recevoir 94 jeunes creissellois dont 32 en maternelles.

Pour rappel l'équipe enseignante est constituée de Mmes Muriel Arnaud, Florence Enjarlic, Dalila Belaid-Artis qui assure la fonction de suppléante de la directrice ainsi que Mr Nicolas Porro. Cette équipe dynamique accueillera nos jeunes tout au long de cette année 2023-2024. Nous souhaitons au corps enseignant et à tous les élèves une bonne année scolaire, pleine de réussite et de nouvelles découvertes.

Travaux à Creissels

L'ancien Café Ganache

Les travaux de réhabilitation commencés en février 2023 approchent de leur fin. Bientôt, un nouveau bar-restaurant et des appartements seront disponibles. Pour 2024, le conseil municipal a prévu de budgétiser la rénovation de la terrasse et sa transformation en véranda. Ces travaux permettront une meilleure isolation thermique et phonique. Très bientôt, Mr Dos Reis, nouveau gérant, pourra accueillir dans son établissement les creissellois et leurs amis pour partager des moments de convivialité.

Une page se tourne pour le café Ganache, tel un phénix, il renaît de ses cendres sous le nom de "**L'art des saisons**".

Alors en cette fin d'année, nous souhaitons un très bon accueil et une longue vie à L'art des saisons que son activité soit pérenne et florissante.

*****

Salle des Fêtes

Durant des décennies, notre salle des fêtes a accueilli un grand nombre d'événement qui ont fait la richesse de notre vie communautaire et associative, mais elle n'est plus aux normes. Un projet de réhabilitation et de mise aux normes sanitaires et environnementales est prévu. Il sera réalisé en plusieurs étapes. Le Conseil Architecture Urbanisme et Environnement, CAUE, est venu fin juillet pour faire un état des lieux sur les abords de la salle des fêtes en vue des futurs travaux. L'état des lieux énergétiques a été réalisé. Le géomètre Mr Jaudon a réalisé l'étude cadastrale.

La première étape commencera par la rénovation de la cuisine, qui a été étudié par l'architecte d'Aveyron ingénierie.

La remise aux normes du réseau électrique a été réalisée par l'entreprise 2AE, pour un montant de 6 066.00€.

*****

Tennis

Le projet d'aménagement de la zone sportive de St Martin a bien avancé. Le maître d'œuvre est Mr Fourcadier et un budget prévisionnel de 300 000€ a été décidé. Les travaux commenceront dans le courant de l'année 2024.

Il est prévu :

- Que les deux courts existants soient couverts. La toiture accueillera des panneaux photovoltaïques. La société Orkanne installera les panneaux et assurera la maintenance et versera une redevance à la commune de Creissels de 1500€ par an pendant 30ans. Cet investissement sera bénéfique à l'ensemble de la communauté car il permettra de produire de l'électricité pendant plusieurs années ;

- La réalisation d'un chalet de 20m2 qui servira de Club House. Il sera installé à côté des courts, pour un prix de 10 043.35€ H.T. ;

- La création d'un city stade couplet pour un devis de 68 451€ H.T.,

- La création de deux paddles fermés pour un devis est de 87 170€ H.T auquel il faut ajouter la pose d'une couverture et de bardages pour un devis de 150 000€ H.T.

Des dossiers de demande d'aide vont être envoyés à l'Agence Nationale du Sport, à la Région Occitanie et à la Communauté de Communes Millau Grands Causses.

Le Conseil Département de l'Aveyron a déjà alloué une aide de 34 000€. Le dossier suit son cours et on espère que tout sera opérationnel d'ici fin 2024.

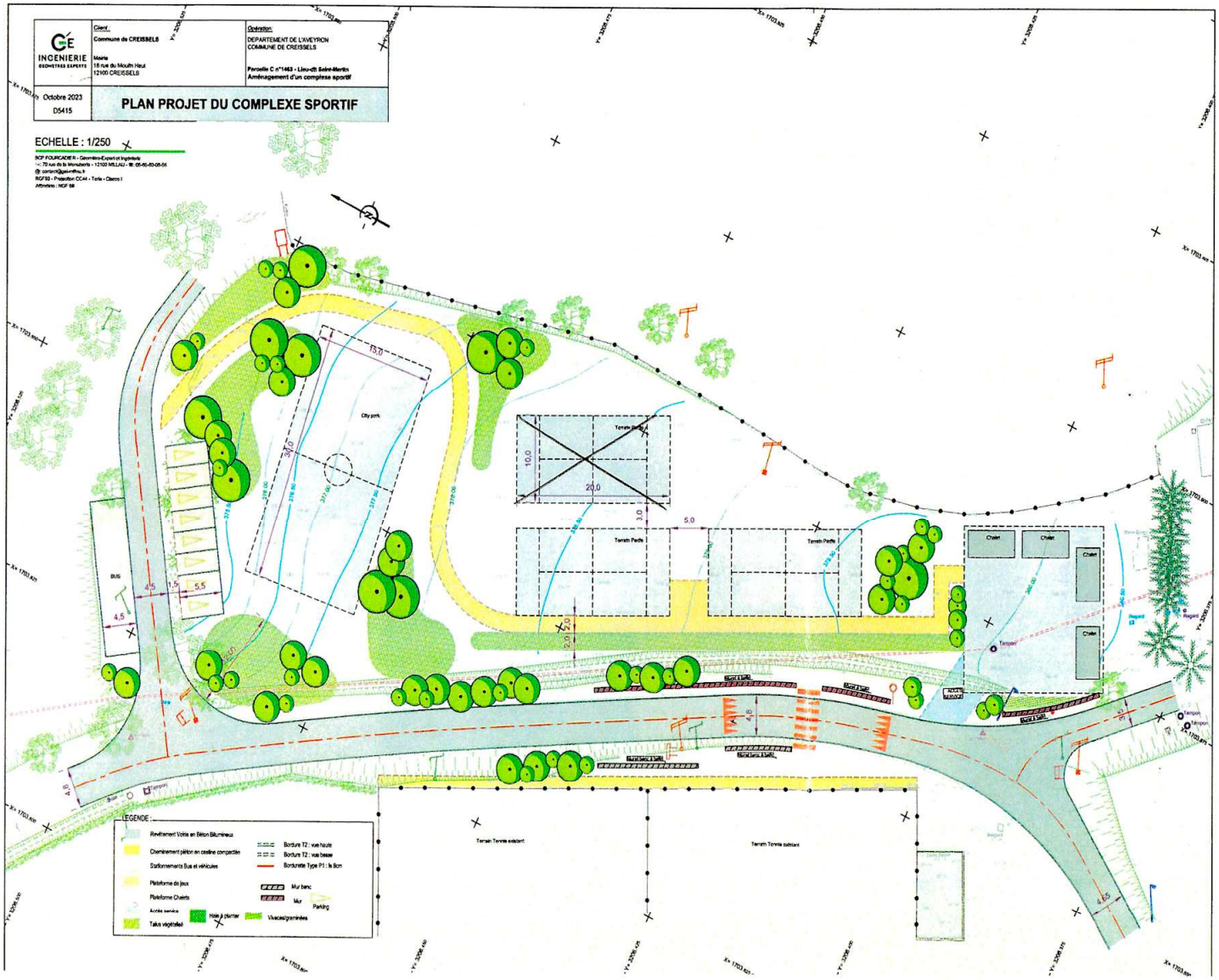

*****

Voirie

Un état des lieux des 35 km de voiries communales a été réalisé par Mr Varoquier et Mr Ricard d'Aveyron Ingénierie. Suite à ce travail, 4 secteurs ont été jugés prioritaires et une série de travaux a été réalisé dès 2023 par l'entreprise Sévigné pour un montant de 31 703€. La rue du moulins bas, la rue qui monte Bellevue et la rue Alphonse Bernad, ont bénéficié d'un reprofilage gravier et émulsion et de la pose d'un bicouche sur une partie de la rue. La rue de la fontaine du Pourtalou a subi un décaissement et la pose d'un enrobé à chaud ainsi que le traçage de place stationnement.

L'état des lieux a aussi montré la nécessité de la rénovation de la partie haute de l'avenue de Laumède et du chemin de liaison entre la rue de Boultou et de Laumède. Ces travaux devraient pouvoir être réalisé en 2024 après une discussion de la commission Travaux et d'un vote par le Conseil Municipal.

En 2023, les employés municipaux ont réalisé le changement du platelage sur toute la longueur du passage qui longe le ruisseau des cascades (passage sous le café jusqu'à la mairie), ainsi que la création de 2 places de stationnements sur la place du Planadié.

*****

MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées

La MDPH a été créée en 2005 pour les personnes handicapées. C'est la loi pour l'égalité des chances et de la citoyenneté des personnes handicapées, qui leur permet de faire les démarches liées à leur handicap, dans un seul endroit.

L'accueil est ouvert tous les 3èmes mercredis de chaque mois
à l'antenne MDPH à la Maison des Solidarités place Bion Marlavagne à Millau.

Point Info Séniors Associatif

L'association du Réseau gérontologique – **Point info seniors (PIS)**, créée en 1992, porte actuellement le dispositif Point info seniors depuis le 1er janvier 2011. Afin d'assurer la continuité des missions exercées par le PIS et la possibilité de maintenir les financements accordés par le Département de l'Aveyron compétent pour l'accueil des séniors, la Communauté de communes se dote à compter du 1er janvier 2024 de la compétence afférente à la création et la gestion d'un PIS qu'elle exercera avec le concours du CCAS de Millau (prestation de services), déjà partie prenante dans l'exercice des missions assurées par le PIS.

Pour rappel, **le PIS a trois missions :**

- Accueil, information, orientation,
- Accompagnement individualisé des personnes,
- Observation et animation du territoire.

Les Principes de fonctionnement du PIS :

- Un accueil dédié réalisé par un professionnel de compétence sociale,
- Des locaux dédiés, identifiés, accessibles, garantissant la confidentialité,
- Amplitude d'ouverture 5 jours / 7 et 6h / jour.

Prise de compétence financière par la CCMGC :

- Charges rationalisées : 115 313€ correspondant à la prestation qui pourrait être confiée au CCAS.:

- Frais de personnel,
- Location d'un véhicule et matériel informatique,
- Charges de gestion courante ;
- Amortissement des travaux nécessaires à l'accueil de la structure PIS au CCAS, … ;

- Recettes : Total 43 360€.

Aide départementale :

- Base forfaitaire liée à la superficie du territoire, 512 km2 : 10 000€
- 2,60 par habitant de 60 ans et plus : 9 831, soit 25 560€
- 10 accompagnements individuels à 600€, soit 6 000€
- Animation du territoire : 1 800€

Concernant le financement de la structure, une clé de répartition du coût restant **à charge** de la commune au prorata de la population séniors, soit environ **7.32€/personne pour notre commune.**

La «Belote Creisselloise»

Depuis de nombreuses années, l'association organise tous les mardis de mi-octobre à fin mai des concours de belote à la maison de la chasse. Le samedi 18 novembre, une soirée organisée dans le cadre du Téléthon a permis de reverser 950€ à l'A.F.M.
Merci à tous ceux qui ont participé à l'organisation de cette manifestation solidaire.

Meilleurs vœux pour 2024 !

*****

Comité des fêtes

Le comité des fêtes a organisé son grand marché de Noël le 3 décembre 2023 à la salle des fêtes du village. Comme les années précédentes, le succès fut au rendez-vous !

Le marché devient un événement incontournable de notre village pour rencontrer le père Noël, déguster un bon vin chaud finaliser sa liste de cadeaux ou tout simplement passer un bon moment de convivialité en famille ou entre amis et voisins.

Afin de vous revoir, le comité vous rappelle les autres festivités pour 2024 :

11 février - **le grand quine**
1er mai - **le vide grenier**

Eté 2024 : des marchés nocturnes un lundi sur deux en alternance avec ceux de Millau

31 août - **la fête votive de Creissels**
1er septembre - **la tête de veau et le vide grenier**

Le comité vous souhaite une belle nouvelle année !

Cant'Art stage de chants grégoriens au Prieuré

L'Association Cant'Art a reçu, du mercredi 16 au mercredi 23 août 2023, 36 stagiaires venus de plusieurs régions de France, de Belgique et des Pays Bas. Le directeur musical Sylvain Dieudonné et les professeurs de chants : Marthe Davos et Anne Guyard ont partagé leurs connaissances.

L'aboutissement de ce quatrième stage, a permis aux choristes de conduire la messe du dimanche en grégorien, à l'église du Sacré Cœur de Millau avant de se rendre au Prieuré de Comberoumal pour y chanter les vêpres. Le lundi, ils ont présenté un concert à l'église de La Couvertoirade. Le mardi, les chanteurs ont proposé leur troisième et dernier concert dans notre église Saint Julien à 20 heures où quelques 150 personnes étaient présentes.

Partout, les choristes ont été accueillis avec bonheur et ravissement. Ils ont été ovationnés et applaudis chaleureusement.

Une nouvelle semaine est annoncée en août 2024 et ce sera la cinquième.

L'association Cant'Art, est fière de porter le chant grégorien à la connaissance d'un public chaque année plus nombreux et remercie vivement Monsieur le Maire, les élus et tous ceux qui travaillent à la mairie de Creissels pour leur soutien et leur assistance.

Nous présentons à tous, nos vœux les meilleurs, pour l'année 2024.

*****

Bibliothèque municipale

3 Place du Baoumas, 12100 Creissels
Horaires d'ouverture : lundi 17h à 19h - Mercredi 16h à 18h30.